

Contractuels : enseignants « kleenex »

> Le contrat de M. *Jetable* (*), contractuel depuis deux ans et demi, n'a pas été renouvelé à la rentrée.

Des conditions de travail inacceptables

Un collègue, résidant dans le Pas-de-Calais, a été appelé par le rectorat pour effectuer des remplacements à Abbeville et à Soissons. Il y est allé. Il lui a été ensuite demandé de se rendre à Hirson pour enseigner dans la SEGPA d'un collège. Il y est allé. Pour limiter ses déplacements qui auraient réduit à néant sa maigre rémunération de contractuel (1200€) il a demandé à être logé dans une chambre de lycée, chambre pour laquelle le service gestionnaire a exigé un loyer. Dans tous ces établissements, M. *Jetable* a bénéficié de notation administrative très satisfaisante : ponctualité, rayonnement, autorité y ont été mentionnés.

Un IEN zélé...

Première visite de M. *Duconseil* (*), IEN, qui reproche à M. *Jetable* des insuffisances sur le plan péda-

gogique et lui demande de rédiger des fiches contrats. Ce que fait M. *Jetable*. Deuxième visite de M. *Duconseil*, qui, sans avoir pris le temps de jeter un coup d'œil aux fiches contrats, critique cette fois l'absence de progression annuelle et de trop nombreuses malfaçons dans le travail réalisé par les élèves de 4^{ème} SEGPA. Conclusion de l'IEN : « *J'é mets un avis défavorable au renouvellement de la délégation de M. Jetable* ».

Cet inspecteur, a-t-il réfléchi à l'absence de formation d'un professeur contractuel ? A-t-il été informé des conditions de travail de M. *Jetable* ? S'est-il interrogé sur les aspects formation et conseil que pouvait, devait, revêtir l'inspection d'un professeur contractuel ? Sans doute pas. Et très vite, M. *Duconseil* s'est empressé d'appliquer une sanction...

Le 8 juillet, la DPE du rectorat adressait un courrier à M. *Jetable* lui annonçant qu'il ne serait plus fait appel à ses services. Plutôt

que de conclure par une formule de politesse, la lettre type du rectorat se terminait en lui rappelant qu'il avait obtenu de M. *Duconseil* la note de 6/20.

Aujourd'hui, M. *Jetable*, 55 ans, est un homme en souffrance, se sentant humilié, et qui n'a plus pour seule perspective que de se rendre au pôle emploi le plus proche.

Rappel : Le rapport Silicani sur la fonction publique suggère de porter le taux de contractuels à 20%.

La section académique du SE-UNSA adressera dans les meilleurs délais un courrier à l'IEN et au rectorat pour condamner de telles pratiques et exiger un peu plus d'humanité dans la « gestion des ressources humaines ».

Pierre Poëssevara
Secrétaire académique

(* les noms ont été volontairement remplacés.

Année scolaire 2009-2010



	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée des enseignants (*)	Mardi 1er septembre 2009		
Rentrée scolaire des élèves	Mercredi 2 septembre 2009 ou Jeudi 3 septembre 2009		
Toussaint	Samedi 24 octobre 2009 au Jeudi 5 novembre 2009		
Noël	Samedi 19 décembre 2009 au Lundi 4 janvier 2010		
Hiver	Samedi 13 février 2010 Lundi 1er mars 2010	Samedi 6 février 2010 Lundi 22 février 2010	Samedi 20 février 2010 Lundi 8 mars 2010
Printemps	Samedi 10 avril 2010 Lundi 26 avril 2010	Samedi 3 avril 2010 Lundi 19 avril 2010	Samedi 17 avril 2010 Lundi 3 mai 2010
Début des vacances d'été (**)	Vendredi 2 juillet 2010		
(*) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger le réflexion engagée lors de la journée de pré-rentrée. (**) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens et par la note de service établissant le calendrier de la session.			